

«Le cannabis est moins nocif que l'alcool» Le Temps du 22 mars 2016

Olivier Guéniat, chef de la police judiciaire neuchâteloise, plaide pour autoriser les villes à mener des expériences pilote de régulation du marché du chanvre. Policier et criminologue, il souhaite lever l'interdit sur le cannabis. Olivier Guéniat, chef de la police judiciaire neuchâteloise, siège dans la commission fédérale pour les questions liées aux addictions, qui se réunit pour la première fois sous sa nouvelle forme mercredi et jeudi. Elle rassemble les trois anciens organes qui s'occupaient distinctement des politiques en matière de tabac, d'alcool et de drogues illicites. Leur fusion reflète une tendance à envisager les drogues davantage comme un problème de santé publique. Un basculement qu'incarne Olivier Guéniat lui-même.

Le Temps: Consulté par un groupe de travail fédéral voulant dépénaliser le cannabis en 1999, vous étiez à l'époque contre ce projet. Aujourd'hui, vous siégez dans la commission fédérale pour les questions liées aux addictions et vous y êtes favorable. Qu'est-ce qui vous a fait changer d'avis?

Olivier Guéniat: Il y a vingt ans nous nous trouvions confrontés à une d'énormes problèmes, avec un marché noir et des mafias qui se développaient autour des magasins de chanvre (coffee-shops). Je faisais face à tous les délits qui pouvaient y être associés: tourisme de consommateurs, brigandages, extorsions, blanchiment d'argent, attaques à mains armées. J'estimais les risques trop grand d'ouvrir l'accès légal au cannabis. Et les coûts d'un contrôle du marché dans tout le pays me paraissaient trop élevés, par rapport à d'autres priorités. Puis j'ai évolué, je me suis enrichi de savoirs. En 2008, il y a eu la votation sur la dépénalisation, rejetée par une grande majorité de la population. Elle a clairement montré une division ville campagne sur ce sujet.

- Aujourd'hui six villes souhaitent expérimenter une régulation du marché par des projets tests. Pensez-vous que l'opinion publique a évolué sur cette question?

- Si on devait revoter aujourd'hui, une majorité des Suisses seraient probablement encore contre une dépénalisation, comme il y a huit ans. Mais le même clivage ville campagne apparaîtrait. Il faut laisser les villes trouver des solutions à leurs problèmes de type sécuritaire. Je suis favorable à ces expérimentations, car je pense que la politique des quatre piliers élaborée dans les années 1990, qui allie prévention, répression, thérapie et réduction des risques, a atteint ses limites. Et ce sont d'abord les villes qui peuvent être porteuses de ce changement. Mon métier est de lutter pour la sécurité publique, je vois dans ces projets une nouvelle opportunité de le faire.

- Pourquoi pensez-vous qu'il faut sortir le cannabis de l'illégalité?

- En Suisse, on estime que 130 tonnes de cannabis circulent sur le marché noir, qui pèse environ un milliard de francs par an. Comment accepter qu'une telle manne reste aux mains d'organisations criminelles dans un modèle purement prohibitif? A Neuchâtel, 1800 joints sont fumés chaque jour. Les saisies effectuées par la police montre que le produit qui circule sur le marché noir est de mauvaise qualité, il contient des pesticides et de fongicides dans des quantités inadmissibles. La répression ne produit pas les résultats escomptés. Alors la question, c'est comment mieux protéger nos enfants? Je réponds: en investissant massivement dans la prévention. Et la réglementation est le seul moyen de mener une prévention efficace.

- La loi sur les stupéfiants interdit la culture, la consommation, la vente, la détention, le transport de cannabis. Comment ces projets pourraient-ils être autorisés?

- Je pense qu'ils peuvent obtenir une autorisation spéciale de l'Office fédérale de la santé publique. L'article 8 de la Lstup prévoit des exceptions à l'interdiction pour la recherche scientifique. Ces projets pilotes relèvent de la recherche scientifique.

- Comment une régulation du chanvre pourrait-elle réduire le marché noir?

- Elle aura à n'en pas douter un impact sur la demande. En tant que consommateurs, quel est votre intérêt à acheter un produit sur le marché noir avec les risques que cela comporte, si vous pouvez trouver mieux dans une pharmacie: du cannabis dont la qualité et la teneur en THC sont contrôlées.

- Vous ne pensez pas que le cannabis vendu en pharmacie, comme à l'époque des coffee-shops, pourrait être détourné et alimenter le marché noir?

- Pas avec un régime d'autorisation strict, comme ce que propose Berne, par exemple. Selon ce modèle réglementé, il faut résider dans la ville pour pouvoir acheter du cannabis en quantité limitée, auprès d'une pharmacie. Si on nous proposait une légalisation totale sans contrôle, comme au Colorado, je dirais trois fois non, il s'agit pour moi d'un modèle étatique irresponsable. Il faut rester orienté résultats sanitaires et sécuritaires!

- Comment l'idée qu'on se fait du cannabis a-t-elle évolué?

- Le produit est mieux accepté, moralement et socialement. On le voit dans l'évolution de la norme pénale: on ne va plus en prison et on n'a plus d'inscription au casier judiciaire, si on est attrapé avec du cannabis sur soi. Aujourd'hui, avec moins de 10 grammes, on reçoit une amende d'ordre. On a considéré la dangerosité de ce produit de manière erronée pendant des années. Il est moins nocif que d'autres psychotropes tels que l'alcool ou le tabac, qui sont pourtant réglementés. Il faut revoir ces jugements et les politiques auxquelles ils ont donné lieu.

- Que dit le policier aux parents qui craignent qu'en légalisant, les autorités poussent les jeunes à la consommation?

- C'est faux. C'est avec l'interdiction actuelle qu'on perd prise sur la consommation des jeunes. Réglementer le marché, cela ne signifie pas libéraliser le produit sans condition. C'est limiter, et contrôler. Je pose la question aux parents: préférez-vous que votre enfant ait accès à du cannabis chez vous, sous votre contrôle, ou dans la rue auprès des dealers? C'est pareil avec l'alcool: il est omniprésent. Nous en avons souvent à la maison. C'est pourtant un psychotrope aux effets potentiellement dévastateur. Pensez-vous qu'il faut revenir à la prohibition de l'alcool? Évidemment non, ce serait dévastateur.

- On voit aussi que la prévention ne règle pas tous les problèmes liés à la consommation d'alcool...

- Il n'y a pas de baguette magique: on ne va pas résoudre tous les problèmes avec une régulation, il faudra tout de même continuer à réprimer, voire renforcer la répression pour favoriser les vases-communicants.

- Il y aura toujours un marché noir et des policiers qui pourchasseront les dealers?

- Oui, c'est comme la sécurité routière: nous avons fait d'immense progrès en établissant des règles de circulation. Mais il y aura toujours des chauffards qui roulent à 200 à l'heure sur l'autoroute. Nous n'empêcherons pas les jeunes de consommer en légalisant le cannabis, mais nous ne les en empêchons en rien de consommer en maintenant l'interdiction. En revanche, on peut réduire les risques.

- Quel est selon vous le modèle idéal?

- Lorsqu'on m'a consulté, j'ai plaidé pour un modèle qui confine le cannabis à l'espace privé. Les consommateurs seraient autorisés à cultiver un nombre limité de plantes chez eux, destinées à leur propre usage. Ils obtiendraient des autorisations payantes, achèteraient les graines auprès de l'Etat, qui réinjecterait ensuite le produit de cette vente dans la prévention. C'est un peu ce qu'a fait l'Uruguay récemment avec son programme de réglementation du cannabis. D'ailleurs ce pays avait cessé de réprimer la consommation de tous les stupéfiants depuis 1974. Le pays sortait d'une dictature. Il avait placé la liberté individuelle de consommer – tant que cela ne nuit à personne – au-dessus de l'ordonnance de l'ONU, qui préconisait d'interdire toutes les consommations considérées comme illicites. Aujourd'hui, il franchit un pas supplémentaire en autorisant la vente d'herbe dans les pharmacies, comme ce que Berne souhaite faire.

- Avec la régulation, on a donc affaire à une forme d'Etat dealer?

- Oui, tout comme c'est le cas avec l'alcool, qui est un produit soumis au contrôle de l'Etat.

- Au Colorado, l'Etat perçoit des taxes massives sur la vente de cannabis. Le but des autorités, c'est aussi de renflouer les caisses, quitte peut-être à négliger certains aspects de la prévention?

- Ce n'est pas l'objectif des projets pilotes des villes suisses, qui sont au stade de l'expérimentation scientifique. Par la suite, en cas de marché régulé, l'argent prélevé sur le produit devrait selon moi servir exclusivement à financer la prévention.

- Vous devez faire appliquer une interdiction avec laquelle vous n'êtes pas d'accord...

- J'applique la loi, évidemment. Mais je gère mes priorités. Nous ne faisons pas la traque aux dealers et aux consommateurs de cannabis, sinon nous y passerions tout notre temps et je pourrais engager

800 agents supplémentaires rien que pour cela. Mais vous savez, les milieux policiers sont conscients depuis longtemps qu'ils ne peuvent éradiquer la drogue. Tout ce qu'on peut faire, c'est maintenir une certaine pression sur l'espace public pour éviter des scènes ouvertes de deal.

- Pourquoi avoir fusionné trois commissions fédérales (alcool, drogues illégales et tabac) pour n'en former plus qu'une?

- C'est un reflet d'un changement de paradigme dans la politique en matière de drogue. On ne considère plus un produit selon son caractère licite, ou sa dangerosité. On s'affranchit des anciennes croyances selon lesquelles il faut interdire certaines substances et pas d'autres.

- Si je suis votre raisonnement, on devrait légaliser toutes les drogues?

- L'horizon est la fin du régime législatif de l'interdiction. C'est audacieux, cela fait peur à beaucoup de monde. Mais je vais prendre un exemple concret: j'ai un problème, à Neuchâtel, avec la méthamphétamine. Mille personnes en consomment et 200 sont gravement atteints. Or contrairement à l'héroïne, il n'existe pas de substitut. Je ne suis pas favorable à la légalisation de ce produit, car il est trop dangereux. En revanche, je souhaiterais qu'on trouve un substitut légal afin de proposer une alternative à la prison, car il faut cesser de traiter ces gens comme des criminels et les prendre pour ce qu'ils sont: des malades. Nous avons déjà fait le deuil de l'abstinence, il faudra faire le deuil de la prohibition.

Céline Zünd

[@celinezund](https://twitter.com/celinezund)